

Fiche 2:

JETER OU RÉUTILISER ?

Les grandes quantités de déchets nuisent à l'environnement et à l'image de l'organisateur. Voilà pourquoi la Ville s'engage pour la mise en œuvre des systèmes de vaisselle réutilisable, réduisant la production de déchets.

Qu'est-ce qu'un emballage à usage unique ?

Les emballages à usage unique pour boissons et aliments sont éliminés immédiatement après utilisation et ne peuvent donc pas être réutilisés.

Exemples : Bouteilles en plastique et bouteilles en verre à usage unique, briques alimentaires, canettes, vaisselle* en polypropylène (PP), polystyrène (PS), en bois ou feuilles de palmiers, vaisselle à usage unique compostable, sachets de chips, etc.

Qu'est-ce qu'un emballage à usage multiple ?

Les emballages et vaisselle réutilisables pour boissons et aliments (bouteilles, fûts, verres, gobelets, assiettes, couverts) sont des emballages qui peuvent être réutilisés à plusieurs reprises. Après utilisation, cette vaisselle et les emballages* sont nettoyés conformément aux directives d'hygiène, et peuvent être réutilisés.

La vaisselle et les emballages réutilisables peuvent être associés à un système de consigne. Le client est demandé de payer une caution afin de garantir que la bouteille ou la vaisselle soient rendues. Au moment où les bouteilles et la vaisselle consignées sont rapportés, la caution est remise.

Exemples : bouteilles en verre et plastique (dur) réutilisables, fûts consignés, vaisselle lavable et réutilisable en verre, porcelaine ou en plastique dur, couverts en métal, caisses de transport réutilisables, systèmes à pompe pour sauces et boissons au lieu d'emballages individuels, salières/sucrières, etc.

Quelques chiffres

- Une seule et unique bouteille en verre réutilisable peut être remplie 40 à 50 fois et circule ainsi entre le consommateur, le commerce et le producteur de boissons pendant une durée de 6 ans. Les caisses de boissons ont une durée de vie de 100 cycles (jusqu'à 20 ans).
- Bouteilles ou canettes à usage unique ne peuvent être utilisées qu'une seule fois.
- Durée de vie des fûts et conteneurs s'élève de 15 à 20 ans et sont remplis jusqu'à 12 fois par an.
- La vaisselle lavable en plastique dur peut être lavée et réutilisée 250 fois.



*Vaisselle = verres, gobelets, tasses, assiettes, couverts...

*Emballages = fûts, bouteilles, caisses...

- La vaisselle en porcelaine et les couverts (en métal) peuvent être réutilisés pendant des centaines d'années.

Les avantages des systèmes d'emballages réutilisables

- Eviter et réduire les quantités de déchets : jusqu'à 90% moins de déchets suivant le type de la manifestation et l'offre gastronomique
- Réduction de 30% des quantités de vaisselle à nettoyer sur le site de la manifestation
- Protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles limitées

La production des emballages et la vaisselle (à usage unique ou multiple) consomme de grandes quantités d'énergie et de matières premières : cette approche ne peut être justifiée que sous réserve d'une longue durée de vie et de nombreuses réutilisations.

ADRESSES/CONTACTES

Autorisation de la manifestation et location des gobelets réutilisables

Service fêtes et marchés | T. 4796-4292 | sfm@vdl.lu

Conseils généraux pour la conception éco-responsable de votre événement

Délégué à l'environnement | T. 4796-3217 | environnement@vdl.lu